

EXERCICES

Quand produire un R.H.S. ?

CAS n° 1 concernant le patient Paul

Mois de Mars / Avril						
Lundi	03	10	17	24	31	07
Mardi	04	11	18	25	01	08
Mercredi	05	12	19	26	02	09
Jeudi	06	13	20	27	03	10
Vendredi	07	14	21	28	04	11
Samedi	08	15	22	29	05	12
Dimanche	09	16	23	30	06	13

Hospitalisation 1

Entité juridique : Etablissement public = Hôpital du Bois Joli

Autorisé court séjour et SSR

Patient Paul :

Entrée le lundi 03/03 dans l'unité médicale de court séjour de chirurgie à 14 h venant de son domicile.

Opéré le 04/03

Mutation en unité médicale de rééducation «A» (SSR) le 12/03

Sortie de l'établissement du Bois Joli le 31/03 vers 18 h vers un long séjour.

Corrigé cas n° 1 : patient Paul

Séjour SSR en hospitalisation complète.

Au sein du même établissement, mutation du patient d'une unité de soins de courte durée vers une unité de SSR (hospitalisation complète), puis sortie de l'établissement vers un établissement soins Longue durée.

		S e m a i n e 1 du 10 au 16 mars	S e m a i n e 2 du 17 au 23 mars	S e m a i n e 3 du 24 au 30 mars	S e m a i n e 4 du 31 mars au 6 avril
V o l e t i d e n t i f i a n t p a t i e n t	un seul n° SSR est attribué activité hospitalisation complète = 1				
V o l e t M o u v e m e n t	Date entrée = 12/03 Mode entrée = 6 Provenance = 1 Date sortie = 31/03 Mode sortie = 7 Destination = 3				
F i c h e R H S		Présence M J V S D Date intervention 04/03	Présence L M M J V S D Date intervention 04/03	Présence L M M J V S D Date intervention 04/03	Présence L Date intervention 04/03

Pas de problème particulier : sur la semaine 1 sont cochés les jours de présence du jour d'entrée : mercredi (12/03) au dimanche fin de la semaine 1. Une 4ème fiche RHS est générée : ici le jour de sortie est coché et ce quelque soit l'heure et la règle de facturation car il s'agit d'une sortie définitive (règle du guide P.25).

CAS n° 2 concernant le patient Paul

Mois de Mars					
Lundi	03	10	17	24	31
Mardi	04	11	18	25	
Mercredi	05	12	19	26	
Jeudi	06	13	20	27	
Vendredi	07	14	21	28	
Samedi	08	15	22	29	
Dimanche	09	16	23	30	

Hospitalisation 2

Entité juridique : Etablissement public = Hôpital du Bois Joli

Autorisé court séjour et SSR

Patient Paul :

Entrée le lundi 03/03 dans l'unité médicale de court séjour de chirurgie à 14 h venant de son domicile.

Opéré le 04/03

Mutation en unité médicale de rééducation «A» (SSR) le 12/03

Sortie de l'établissement du Bois Joli le 31/03 à 9 h vers son domicile.

Corrigé cas n° 2 : patient Paul

Séjour SSR en hospitalisation complète avec un retour à domicile

		S e m a i n e 1 du 10 au 16 mars	S e m a i n e 2 du 17 au 23 mars	S e m a i n e 3 du 24 au 30 mars	S e m a i n e 4 du 31 mars au 6 avril
V o l e t i d e n t i f i a n t p a t i e n t	un seul n° SSR est attribué activité hospitalisation complète = 1				
V o l e t M o u v e m e n t	Date entrée = 12/03 Mode entrée = 6 Provenance = 1 Date sortie = 31/03 Mode sortie = 8				
F i c h e R H S		Présence M J V S D Date intervention 04/03	Présence L M M J V S D Date intervention 04/03	Présence L M M J V S D Date intervention 04/03	Présence L Date intervention 04/03

Pas de problème particulier : sur la semaine 1 sont cochés les jours de présence du jour d'entrée : mercredi (12/03) au dimanche fin de la semaine 1. Une 4ème fiche RHS est générée : ici le jour de sortie est coché et ce quelque soit l'heure et la règle de facturation car il s'agit d'une sortie définitive (règle du guide P.25).

CAS n° 3 concernant le patient Jules

Mois de Mars					
Lundi	03	10	17	24	31
Mardi	04	11	18	25	
Mercredi	05	12	19	26	
Jeudi	06	13	20	27	
Vendredi	07	14	21	28	
Samedi	08	15	22	29	
Dimanche	09	16	23	30	

Cas n° 3

Entité juridique : Etablissement public = Hôpital du Bois Joli

Autorisé court séjour et SSR

Patient Jules :

Entrée le lundi 03/03 dans l'unité médicale de rééducation «A» (SSR).

Permission le samedi 08/03 vers son domicile à 14 h.

Retour de permission le lundi 10/03 à 9 h en unité médicale de rééducation «A».

Sortie le 14/03 à 18 h vers une unité de psychiatrie de l'hôpital de la colline.

Corrigé cas n° 3 : patient Jules

Séjour SSR en hospitalisation complète avec «permission de sortie»

		Semaine 1	Semaine 2
		du 3 au 9 mars	du 10 au 16 mars
Volet identifiant patient	un seul n° SSR est attribué activité hospitalisation complète = 1		
Volet Mouvement	Date entrée = 03/03 Mode entrée = 8 Provenance = Date sortie = 14/03 Mode sortie = 7 Destination = 4		
Fiche RHS		Présence LMMJVS	Présence LMMJV

Pour le patient Jules, il y a donc 2 RHS avec une permission en fin de semaine. Le patient étant parti à 14 h en permission, on coche Samedi en jour de présence ; et lundi car retour à 9 h (voir règle des permissions p. 26). En revanche, le jour de sortie est coché : il s'agit d'une sortie clôturant le séjour avec transfert vers une autre structure.

CAS n° 4 concernant le patient Emile

Mois de Mars					
Lundi	03	10	17	24	31
Mardi	04	11	18	25	
Mercredi	05	12	19	26	
Jeudi	06	13	20	27	
Vendredi	07	14	21	28	
Samedi	08	15	22	29	
Dimanche	09	16	23	30	

Cas n° 4

Entité juridique : Etablissement public = Hôpital du Bois Joli

Autorisé court séjour et SSR

Patient Emile :

Entrée le lundi 03/03 dans l'unité médicale de rééducation «A» (SSR) venant de son domicile et ayant quitté un service de court séjour le 28/02.

Sortie le vendredi 07/03 vers son domicile.

Entrée le lundi 10/03 en unité médicale de rééducation «A».

Sortie le 14/03 à 18 h vers une unité de court séjour de l'hôpital de la colline.

Corrigé cas n° 4 : patient Emile

Ici, il s'agit bien d'un premier séjour en SSR, puis d'un deuxième séjour après une sortie à domicile.

1er Séjour		Semaine 1 du 3 au 9 mars
Volet identifiant patient	un n° SSR 1 est attribué activité hospitalisation complète = 1	
Volet Mouvement	Date entrée = 03/03 Mode entrée = 8 Provenance = Date sortie = 07/03 Mode sortie = 8 Destination =	
Fiche RHS		Présence LMMJV

Il s'agit bien de deux hospitalisations différentes avec un départ à l'issue de la première semaine avec une sortie vers le domicile. On attribue un numéro de séjour n° 1 et sur le bordereau mouvement sont notés la date de sortie et mode de sortie = retour à domicile. Sur le RHS sont notés les jours de présence du Lundi au Vendredi : il s'agit d'une sortie.

Corrigé cas n° 4 : patient Emile

Ici, il s'agit bien d'un premier séjour en SSR, puis d'un deuxième séjour après une sortie à domicile.

2ème Séjour		Semaine 1 du 10 au 16 mars
Volet identifiant patient	un n° SSR 2 est attribué activité hospitalisation complète = 1	
Volet Mouvement	Date entrée = 10/03 Mode entrée = 8 Provenance = Date sortie = 14/03 Mode sortie = 7 Destination = 1	
Fiche RHS		Présence LMMJV

Pour le deuxième séjour, on attribue un deuxième numéro de séjour SSR différent du premier numéro de séjour. Il ne s'agit pas d'une permission. Sur le RHS sont notés les jours de présence du Lundi au Vendredi, car le patient quitte l'établissement du Bois joli pour aller vers une unité de Court séjour d'un autre établissement.

CAS n° 5 concernant la patiente Marthe

Mois de Mars					
Lundi	03	10	17	24	31
Mardi	04	11	18	25	
Mercredi	05	12	19	26	
Jeudi	06	13	20	27	
Vendredi	07	14	21	28	
Samedi	08	15	22	29	
Dimanche	09	16	23	30	

Cas n° 5

Entité juridique : Etablissement public = Hôpital du Bois Joli

Autorisé court séjour et SSR

Patiente Marthe :

Entrée le lundi 03/03 en unité de court séjour gériatrie en provenance de son foyer logement.

Mutation le 07/03 à 16 h en SSR gériatrie. Mutation le 13/03 à 9 h en unité de court séjour gériatrie. Mutation le 14/03 à 14 h en SSR gériatrie.

Intervention chirurgicale le 18/03 sans mutation en court séjour. Sortie vers son foyer logement le 31/03.

Corrigé cas n° 5 : patiente Marthe

Il s'agit bien de deux hospitalisation différentes en SSR avec une mutation en court séjour à l'issue du premier séjour, puis un deuxième séjour en SSR.

1er Séjour		Semaine 1 du 03 au 09 mars	Semaine 2 du 10 au 16 mars	COURT SEJOUR
Volet identifiant patient	un n° SSR 1 est attribué activité hospitalisation complète = 1			
Volet Mouvement	Date entrée = 07/03 Mode entrée = 6 Provenance = 1 Date sortie = 13/03 Mode sortie = 6 Destination = 1			
Fiche RHS		Présence VSD	Présence LMMJ	

Pour le premier séjour on attribue un numéro de séjour n° 1 et sur le bordereau mouvement sont notés la date de sortie et mode de sortie = mutation vers une autre unité avec destination = court séjour. Sur le RHS de la semaine 2 sont notés les jours de présence du Lundi au Jeudi : il s'agit d'une sortie par mutation vers une unité de court séjour (et non SSR).

Corrigé cas n° 5 : patiente Marthe

Il s'agit bien de deux hospitalisation différentes en SSR avec une mutation en court séjour à l'issue du premier séjour, **puis un deuxième séjour en SSR.**

2 ^{ème} Séjour		Semaine 1 du 10 au 16 mars	Semaine 2 du 17 au 23 mars	Semaine 3 du 24 au 30 mars	Semaine 4 du 31 mars au 6 avril
Volet identifiant patient	un n° SSR 2 est attribué activité hospitalisation complète = 1				
Volet Mouvement	Date entrée = 14/03 Mode entrée = 6 Provenance = 1 Date sortie = 31/03 Mode sortie = 8				
Fiche R H S		Présence V S D	Présence L M M J V S D Date intervention 18/03	Présence L M M J V S D Date intervention 18/03	Présence L Date intervention 18/03

Pour le deuxième séjour, on attribue un deuxième numéro de séjour SSR différent du premier numéro de séjour. La patiente est réadressée par mutation en provenance d'une unité de soins de courte durée. Sur les RHS des semaines 2, 3 et 4, est inscrite la date d'intervention chirurgicale réalisée le 18/03.

CAS n° 6 concernant le patient Raymond

Mois de Mars					
Lundi	03	10	17	24	31
Mardi	04	11	18	25	
Mercredi	05	12	19	26	
Jeudi	06	13	20	27	
Vendredi	07	14	21	28	
Samedi	08	15	22	29	
Dimanche	09	16	23	30	

Cas n° 6

Entité juridique = Les Bons soins

Autorisé court séjour et SSR

Patient Raymond :

Entrée le lundi 03/03 en unité A de SSR de l'hôpital Ste Léonide venant d'une unité de toxicomanie.

Mutation le lundi 03/03 en unité B de SSR de l'hôpital Ste Léonide

Mutation le 14/03 en unité A de SSR de l'hôpital Ste Léonide

Mutation le 24/03 en unité C de SSR de l'hôpital La Vallée

Sortie le 31/03 vers l'unité D de chirurgie de l'hôpital de la Colline.

Corrigé cas n° 6 : patient Raymond

Ce patient est hospitalisé dans un seul établissement, comportant CS et SSR.

UNITE B		Semaine 1 du 03 au 09 mars	Semaine 2 du 10 au 16 mars	MUTATION en A
Volet identifiant patient	un n° SSR 1 est attribué activité hospitalisation complète = 1			
Volet Mouvement	Date entrée = 03/03 Mode entrée = 6 Provenance = 4 Date sortie = 14/03 Mode sortie = 6 Destination = 2			
Fiche RHS		Présence LMMJVSD	Présence LMMJ	

Au total, ce patient a une seule hospitalisation en SSR, mais avec plusieurs mutations successives en SSR dans un seul «type d'activité» : le patient garde donc le même numéro de séjour

Dans le cadre des mutations, nous ne comptons que les jours de présence pour l'unité B (la journée du lundi 03/03 est cochée pour l'unité d'accueil).

Corrigé cas n° 6 : patient Raymond

UNITE A		Semaine 1 du 10 au 16 mars	Semaine 2 du 17 au 23 mars	MUTATION en C
Volet identifiant patient	un n° SSR 1 est attribué activité hospitalisation complète = 1			
Volet Mouvement	Date entrée = 14/03 Mode entrée = 6 Provenance = 2 Date sortie = 24/03 Mode sortie = 6 Destination = 2			
Fiche RHS		Présence VSD	Présence LMMJVSD	

Ici les règles de mutation jouent : la journée du vendredi 14/03 est cochée pour l'unité A en tant qu'unité d'accueil ; la journée du 24/03 de mutation sortie n'est pas cochée car elle sera cochée pour l'unité suivante. On ne fait donc pas de RHS pour la semaine du 24 au 30 mars pour l'unité A.

Corrigé cas n° 6 : patient Raymond

UNITE C		Semaine 1 du 24 au 30 mars	Semaine 2 du 31 au 06 avril	SORTIE en C.S.
Volet identifiant patient	un n° SSR 1 est attribué activité hospitalisation complète = 1			
Volet Mouvement	Date entrée = 24/03 Mode entrée = 6 Provenance = 2 Date sortie = 31/03 Mode sortie = 6 Destination = 1			
Fiche RHS		Présence LMMJVSD	Présence L	

La journée du lundi 24/03 est donc cochée pour l'unité C, et de même la journée du 31 mars car le patient sort du champ SSR : il est muté vers une unité de chirurgie.

CAS n° 7 concernant la patiente Germaine

Mois de Mars					
Lundi	03	10	17	24	31
Mardi	04	11	18	25	
Mercredi	05	12	19	26	
Jeudi	06	13	20	27	
Vendredi	07	14	21	28	
Samedi	08	15	22	29	
Dimanche	09	16	23	30	

Cas n° 7

Entité juridique : Etablissement public = Hôpital du Bois Joli

Autorisé court séjour et SSR

Patiente Germaine :

Suivi en hospitalisation de jour en SSR venant de son domicile.

Admise le lundi 03/03, puis le 04/03.

Le 05/03 la malade est en hospitalisation complète dans l'unité A de SSR. Elle sort d'hospitalisation complète le 06/03 au soir vers son domicile.

Admise en hospitalisation de jour le 07/03 en SSR, puis le 10, 11, 12, 13 et 14/03.

Corrigé cas n° 7 : patiente Germaine

Première hospitalisation

en hôpital de jour du 3 au 4 mars

		Semaine 1 du 03 au 09 mars	SORTIE en C.S.
Volet identifiant patient	un n° SSR 1 est attribué activité hospitalisation partielle = 2		
Volet Mouvement	Pas de bordereau mouvement (Hospitalisation partielle)		
Fiche RHS		Présence LM	

Au total cette patiente a plusieurs hospitalisations avec différents types d'activité : hospitalisation partielle et complète.

Il lui sera attribué trois numéros de séjour différent SSR.

Corrigé cas n° 7 : patiente Germaine

Deuxième hospitalisation en

hospitalisation complète du 5 au 6 mars

		Semaine 1 du 03 au 09 mars	
Volet identifiant patient	un n° SSR 2 est attribué activité hospitalisation complète = 1		
Volet Mouvement	Date entrée = 05/03 Mode entrée = 8 Provenance = Date sortie = 06/03 Mode sortie = 8 Destination =		
Fiche RHS		Présence MJ	

A noter que le mode de sortie sur le bordereau mouvement est vers le domicile.

Corrigé cas n° 7 : patiente Germaine

Troisième hospitalisation en

Hôpital de jour du 7 au 14 mars

		Semaine 1	Semaine 2	
		du 03 au 09 mars	du 10 au 16 mars	
Volet identifiant patient	un n° SSR 3 est attribué activité hospitalisation partielle = 2			
Volet Mouvement	Pas de bordereau mouvement (hospitalisation partielle)			
Fiche RHS		Présence V	Présence LMMJV	

CAS n° 8 concernant la patiente Fabienne

Mois de Mars					
Lundi	03	10	17	24	31
Mardi	04	11	18	25	
Mercredi	05	12	19	26	
Jeudi	06	13	20	27	
Vendredi	07	14	21	28	
Samedi	08	15	22	29	
Dimanche	09	16	23	30	

Cas n° 8

Entité juridique : Etablissement public = Hôpital du Bois Joli

Autorisé court séjour et SSR

Patiente Fabienne :

Admise en hospitalisation complète le lundi 03/03 à 9 h venant de son domicile.

Mutation en unité de court séjour le 03/03 à 17 h.

Corrigé cas n° 8 : patiente Fabienne

		Semaine 1 du 03 au 09 mars	
Volet identifiant patient	un n° SSR 1 est attribué activité hospitalisation complète = 1		
Volet Mouvement	Date entrée = 03/03 Mode entrée = 8 Provenance = Date sortie = 03/03 Mode sortie = 6 Destination = 1		
Fiche RHS		Présence L	